L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 7 JUIN 1900. NUMERO 18

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne 12c
Chaque insertion subsequente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 5 chaque.

LA GUERRE

On s'est un peu trop pressé semble-t-il de célébrer l'entrée des troupes anglaises à Prétoria Jeudi dernier; et aujourd'hui l'on sait que tout cela est dû uniquement à une erreur de depêche.

Deux journalistes anglais relachés de Pretoria et telegraphiant cette nouvelle ont fait croire que tous les prisonniers avaient été relachés ce qui impliquait l'arrivée des anglais dans la ville ou sous ses murs.

Lord Robert est bien entré dans Johannesburg. Mais seulement samedi et après des combats serieux sur la Klip, puis au nord et à l'ouest de Johannesburg.

En réalité, le général en chef, fait a peine mention de ces résistances, et les details ne nous en parviennent que de sources indirectes.

On parait vouloir officiellement manifester un grand enthousiasme et une confiance sans bornes, On ne parle que du desarroi des Bœrs qui fuient de tous les côtés; l'autre jour on annonçait l'embarquement de Kruger à Lorenzo Marquez, puis quelques jours après sa mort.

Ce sont là des nouvelles de Bourse.

Les Bœrs bien loin d'être découragés et de fuir se battent encore dans l'Etat d'Orange; à Heilbron, à Ficksburg, ils ont attaqué les troupes anglaises et leur ont infligé des pertes assez sérieuses. La brigade des Highlanders à Heilbronn a perdu cent cinquante tués et blessés.

A Ficksburg les pertes des anglais se sont montés à une cinquantaine d'hommes.

French autour de Johannesburg a perdu près d'une centaine.

Vendredi dernier on annonçait que les Bœrs étaient cernés à Fiksburg et acculés à la frontière du Basutoland. Lundi une dépêche nous apprend que le Lieut Rundle et une vingtaine d'hommes ont été pris par les Bœrs dans ce district, ainsi qu'une autre patrouille à peu près de même force.

A Senekal dans l'Orange, à mi chemin de Bloemfontein à Johannesburg les Bœrs se sont emparés de tout un détachement anglais.

Donc les Bœrs sont partout actifs, car dans le Natal, Buller n'a pas été capable d'avancer, les bœrs tiennent les passages dans les Montagnes.

La marche si rapide de Robert a été couronnée d'un premier succès très certain, mais cette marche et l'éloignement de l'armée de ses bases de ravitaillement est un danger sérieux, étant donné la présence des Bœrs a peu de distance de la ligne dans l'Etat d'Orange.

Pour marcher si vite, Lord Robert à du forcément simplifier ses convois, et si la ligne venait à être coupée seulement une dizaine de jours, sa position serait critique.

Les Bœrs sont loin d'être si découragés qu'on les represente. Ils occupent avec 6000 hommes les positions au sud de Pretoria et l'autre jour le général Schalkburgher parlant à 6,000 Bœrs aurait invité tous ceux qui ne voudraient pas se battre jusqu'à la fin à sortir de la ville. Douze seulement sont sortis

Le président Kruger a ordonné trois jours de pénitence les 27, 28 et 29 mai, demandant aux burghers de s'humilier, de confesser leurs fautes et de prier Dieu pour le succès de leurs armes. L'enthousiasme pour la guerre est plus grand que jamais.

Jusqu'à ce jour, ils n'ont perdu que très peu d'hommes et sauvé leurs canons. S'ils quittent Pretoria ce sera après avoir transporté toutes les munitions et les canons.

Lord Robert est maitre du terrain, mais l'armée Bœr et ses munitions lui ont échappé.

Dans ces conditions, c'est s'exposer à de pénibles surprises que de se bercer de l'espoir que la guerre est pratiquement terminée.

DERNIERES NOUVELLES.

Une dépêche officielle annonce l'entrée de Lord Robert à Prétoria après un sérieux combat.

Il est bruit que les autorités féderales vont fixer un jour pour célébrer officiellement le triomphe des armes anglaises.

Parlement Provincial

Le budget a été voté la semaine dernière, non sans une lutte des plus chaudes de la part de l'opposition qui a discuté point par point chacune des augmentations de dépenses.

Il est étrange vraiment de voir le gouvernement conservateur qui dans l'opposition, criait sans cesse contre le gouvernement liberal, l'accusant de folles dépenses, et réclamant hautement l'économie, venir aujourd'hui augmenter les frais de l'administration, et le montant des octrois!

Lundi de cette semaine, M. Macdonald lui même a reconnu en Chambre qu'il lui avait paru impossible après examen sérieux de diminuer les dépenses!

Cieux! voilez vous la face! et vous électeurs bénévoles qui aux dernières élections applaudissiez les candidats conservateurs tonnant contre les folles dépenses du gouvernement, baissez la tête et réfléchissez sur l'erreur monumentale que vous avez commis!

Avez vous étez assez bernés, braves gens, par tous ces farceurs de conservateurs?

Aujourd'hui nous voila avec un budget de plus d'un million, excédant celui de la dernière année de près de deux cent mille piastres.

Du moins les cinq votes pris sur les motions de l'opposition resteront là pour attester, que le gouvernement de M. H. J. Macdonald s'est refusé à pratiquer cette fameuse économie, dont il avait fait son grand cheval de bataille.

Et pour que la fêté soit complète, nos bons bleus n'ont rien trouvé de mieux que de gréver notre province de nouveaux impôts.

Car malgré l'opposition qui a combattu avec tenacité, le gouvernement fort de sa majorité à fait passer ses lois de taxations directes.

Lundi dernier durant le début sur la seconde lecture de ces bills, MM. S. A. D. Bertrand et M. Jérome ont éloquemment combattu contre ces taxes.

M Bertrand, tout en admettant le principe de ces taxes deja appliquées en d'autres provinces, a tenu à montrer combien préjudiciable était leur application en notre jeune province. dont le premier besoin est de se procurer de l'argent à bon marché pour parfaire son développement. Est-ce en taxant les banques et les compagnies de prets, ou d'assurances que nous y arriverons?

Tout le monde réclame la diminution des frais de transports sur les chemins de fer; est-ce en leur imposant une taxe de $100 par milles que l'on peut s'attendre a les voir diminuer leur prix?

C'est agir à l'encontre de tout bon sens, à l'encontre des véritables besoins du peuple.

Et cette taxe sur les Municipalités? n'est-ce point un véritable crime, quand on songe combien pauvres sont déjà nos municipalités; beaucoup d'entre elles sont menacées par la banqueroute; toutes sont obligées de solliciter de l'aide du gouvernement pour construire leurs ponts et leurs routes.

M. M. Jérome, s'est étendu surtout sur ce point indiscutable, qu'en fin de compte c'est toujours le fermier qui payera les nouveaux impots aussi bien sur les chemins de fer que sur les corporations.

C'est le fermier qui paiera au double la taxe sur les banques, car celles-ci élèveront le taux de l'intérêt. C'est lui qui paiera pour les assurances, un prix plus élevé; c'est lui encore qui pour le transport de ses marchandises paiera le surplus de taxe qui pèsera sur les chemins de fer.

Quand à l'impot sur les municipalités c'est une abomination; les municipalités se trouvent taxées pour permettre de payer aux municipalités amies un surcroit d'octrois.

Mais ce n'est pas tout, le gouvernement semble décidement pris d'une folie de taxation. M. Davidson le trésorier provincial a proposé une loi pour faire payer directement par les municipalités, les dépenses encourues pour le maintien des prisons et des tribunaux dans chaque district judiciaire.

On a commencé par supprimer le ministre d'agriculture. dans une contrée aussi essentiellement agricole que la nôtre; c'était une indication, aujourd'hui il est évident que le gouvernement considère la population rurale comme taillable et corvéable à merci.

Enfin pour finir, notons la loi de prohibition qui a été présentée vendredi dernier par M. H J. Macdonald.

Nous y reviendrons en détail la semaine prochaine.

La Meuniere du Moulin-Joli

Les dames de St. Boniface, désireuses de contribuer à remplir l'escarcelle où se thésaurisent les fonds requis pour la construction de la nouvelle cathédrale projetée à St. Boniface, ont eu l'heureuse idée, de convier le public à une représentation théatrale, mercredi de la semaine dernière.

Le succès le plus complet a répondu à leur attente; la salle des fête du Collège était bondée, et si le prix d'entrée assez élevé a permis une recette fructueuse, but principal de cette fête, il n'est cependant personne qui ne soit parti enchanté et convaincu d'avoir reçu en retour de son aumône, ample compensation de plaisir rare et délicat.

Le clou de la soirée était la représentation d'une opérette en deux actes, dont le titre fleurant bon la bergamesque. était "La Meunière du Moulin-Joli."

Cette opérette, à la mode du bon vieux temps (n'était-ce point aussi le meilleur?) met en parallèle meunière et marquise, se riant sans aigreur des travers de l'une et de l'autre, mais d'une façon aimable, enjouée, sans aprêté, ni amertume, comme à petits coups d'éventails d'une main badine.

C'est bien l'heureuse application du vers latin:

"Castigat ridendo mores"

Madame Bavolet, la meunière accorte, et rieuse que l'annonce d'une succession transforme pour un jour en une bourgeoise prétentieuse, mais qui redevenue meunière par un retour subit des choses d'ici bas, reprend avec sa cornette sa gaieté et sa simplicité, a été fort joliment représentée par par Mme A. L. Auger qui a joué avec un naturel et un entrain, dignes de tous éloges.

Melle A. Gosselin, dans le rôle de la Marquise de Bois-Mouchet, ainsi que Madame Soucisse dans celui de la Baronne de Chanteloup; ont eu la note juste, sans exagération, ni afféterie, à travers les ridicules de leurs rôle, et ce n'est point là un banal compliment, car les comédiens amateurs n'ont que trop tendance généralement à exagérer ces ridicules.

Marceline, la jardinière, Fanchette, Victoire, et Mélie les jolies servante du Moulin-Joli, c'étaient Melle E. Rocan, Mme Er. Levêque, Melles A. Kéroack et Cinq-Mars, qui toutes ont contribué au succès de la pièce par leur enjouement et leur naturel.

Nous devons une mention spéciale à la Mère Grivet, la mère St. Jean-Bouche d'or de la pièce, rôle que Mme J. H. O. Lambert a joué d'une façon hors de pair, à la grande joie de toute la salle.

Entre-temps, l'orchestre de St. Boniface qui prêtait son concours à la fête a éxécuté de façon fort remarquable plusieurs intermèdes musicaux.

Cet orchestre de formation toute récente, mérite toutes nos louanges, et une bonne part de ces louanges revient sans doute à l'habile chef, M. le professeur Salé.

Mme C. H. Royal a eu un grand succès, comme cantatrice, et ce n'est que justice car elle manie avec beaucoup de souplesse et de savoir une voix d'un timbre fort sympathique.

M. A. Cinq-Mars, a déclamé "la veillée" de F. Coppé avec beaucoup d'art, et a fait admirablement valoir ce délicat chef d'œuvre du grand poète.

Enfin Melle Gingras dans une "fantaisie" sur le piano, très joliment nuancée, Melles Jean et Kitson dans un morceau a deux mains de grand effet ont recueillis force applaudissement.

N'oublions pas non plus M. de Galembert qui accompagnait au piano les couplets du "Moulin-Joli."

Nous devons mille remerciements aux dames de St Boniface, qui nous ont procuré un délicat régal artistique, et l'occasion d'aider à une bonne œuvre.

Mgr Langevin, ainsi que bon nombre de prêtres honoraient la fête de leur présence, et ont souvent donné eux mêmes le signal des applaudissements.

l'Opinion de Sir W. Laurier.

Nous croyons devoir donner tout a long, la réponse de Sir W. Laurier à l'interpellation de M Dugas, qui à propos de la motion voteé par les Catholiques de Winnipeg demandait au Premier ministre s'il persistait à dire que dans son opinion, la question des Ecoles etait reglée. Voici cette réponse.

"Si l'honorable député m'avait averti de son intention de soulever de nouveau cette question, je lui aurais avec grand plaisir fourni des informations plus complètes que celles contenues dans le paragraphe du journal qu'il vient de lire. Je comprends qu'il est dit dans cet extrait de ce journal qu'un certain nombre de catholiques romains de Winnipeg ont exprimé l'avis que le règlement de la question des écoles n'est point satisfaisant. Si l'hon "député m'avait donné avis, j'aurais pu apporter ici des résolutions nombreuses adoptées par d'autres catholiques romains qui se déclarent pleinement satisfaits du règlement effectué par nous. J'ai déclaré dans cette Chambre et ailleurs que nous avions opéré le meilleur règlement possible dans les circonstances, J'ai déclaré que ce règlement N'ETAIT PAS PARFAIT, MAIS QU'IL ETAIT ACCEPTABLE. IL SUFFIT DE L'APPLIQUER DANS UN ESPRIT DE CONCILIATION ET DE TOLERANCE MUTUELLE. Dans le discours prononcé par M. Greenway, au banquet de la salle Windsor à Montréal, le 30 décembre 1896, il a déclaré qu'il serait toujours prèt à entendre favorablement la minorité quand celle-ci jugerait à propos de s'adresser à lui. M. Greenway n'a plus le pouvoir d'entendre favorablement les représentations de la minorité. Un autre a pris sa place à la tète de l'administration des affaires dans la province du Manitoba.

Dans le paragraphe que l'hon. député vient de lire, il est dit qu'un certain nombre de catholiques-romains de Winnipeg ont décidé d'en appeler de la décision du bureau des écoles publiques, aux autorités provinciales et aux autorités fédérales. L'hon. député doit savoir que les autorités fédérales n'ont en la matière d'autre pouvoir que celui d'entendre les appels qui peuvent être portés devant elles. Je suppose que ces catholiques romains demanderont aux autorités provinciales de redresser leurs griefs, et s'ils n'obtiennent point satisfaction des autorités provinciales, l'appel viendra alors devant nous."